

UN ILLUSTRE CROZONNAIS



+ J^h M. Evêque de Quimper.

JOSEPH MARIE

Evêque



GRAVERAN.

de Quimper.

Dédié au Clergé et aux Fidèles

AN ESKOP

19512

GWEN

fb
922
GRA

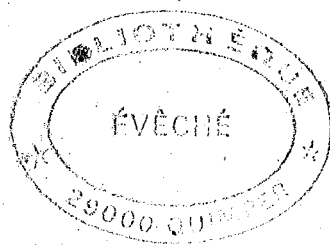
Une complainte bretonne de quarante-neuf couplets " GWERZ AN ESKOP GWEN " a été écrite en l'honneur de Monseigneur GRAVERAN. Jean-Pierre LE-SCOUR, son auteur, a voulu que ses compatriotes du diocèse de Quimper et de Léon gardent la mémoire de leur évêque.

Je ne sais si le souvenir de ce savant et saint évêque s'est beaucoup perpétué au-delà des dernières années du XIXe siècle, cependant, à Crozon, de nos jours, on entend parfois encore dire : " Je suis de la famille de Mgr Graveran. " L'église paroissiale conserve une partie de sa dépouille mortelle et un ex-voto, dans le porche sud, rappelle ses armoiries avec sa devise : " VERBUM CRUCIS, DEI VIRTUS. " Il existe également une rue qui porte son nom, de même qu'une inscription sur une plaque, à l'angle sud-est de la place de l'église, indique la maison natale de cet illustre Crozonnais.

Sa vie fut écrite d'abord par l'un de ses amis, un chanoine de Reims, F. Maupied, puis par son secrétaire, l'abbé Téphany, de Camaret. Plus récemment, Monsieur Yves Le Gallo, dans son ouvrage " Brest et la monarchie de Juillet ", analyse la période brestoise de la vie de l'abbé Graveran, curé de Saint-Louis. J'emprunte à ce dernier le résumé succinct qu'il donne sur Mgr Graveran (1) afin de fixer d'une façon précise les différentes périodes de son existence.

" Né le 16 mars 1793 à Crozon, élève du collège de Saint-Pol de Léon, du Grand séminaire de Quimper, du Collège Stanislas, professeur au Collège de Saint-Pol de 1812 à 1814, il entra en 1814 au Séminaire de Saint-Sulpice, où il eut pour condisciple Mgr AFFRE, (archevêque de Paris). Prêtre en 1817, il fut appelé aussitôt à une direction du Séminaire de Quimper, charge qu'il assumait pendant neuf ans. Nommé à la cure de Saint-Louis de Brest, le 1er septembre 1826, il eut à surmonter les difficultés issues des événements de 1830 (enlèvement de la Croix de Mission (de 1826) de la place Saint-Louis, enlèvement des fleurs de lys de l'église, interdiction des processions). Argumentateur précis, caractère ferme, il contribua à désarmer l'anticléricalisme de la bourgeoisie brestoise.

(1) Tome I, page 110, note 42.



" En dépit de sentiments, sinon de légitimisme, du moins de désapprobation à l'égard de la Révolution de 1830, il fut choisi pour succéder à Mgr de Poulpiquet de Brescanvel et fut sacré par Mgr Affre, le 23 août 1840, en présence de Chateaubriand. Elu député en 1848 à l'Assemblée constituante, Cavaignac aurait pensé à lui pour remplacer Mgr Affre, mais comme carliste ou l'élus des carlistes, on lui préféra Mgr Sibour. (1)

" Il mourut le 1er février 1855."

Le 28 novembre 1973, des cérémonies eurent lieu à Brest à la mémoire de trois grandes figures du passé, dont Mgr Graveran. Une exposition-souvenir fut organisée à la Bibliothèque municipale, à l'instigation de Monsieur Alphonse LE TARO, qui lui est apparenté par sa mère. Il a pensé qu'il serait possible de prolonger cette exposition à Crozon. Celle-ci est prévue pour la fin du mois de septembre 1974.

De ce fait, il était normal de rappeler par un Bulletin qui fut Mgr Graveran et de rappeler ses attaches avec la Presqu'île de Crozon.

Monsieur l'abbé Pierre Graveran, qui vient de fêter ses noces d'or sacerdotales et dont le nom évoque l'origine commune à tous les Graveran, un certain "Gilles Graveran" (milieu du XVIIe siècle), par ses goûts pour l'étude même des vieux papiers, par le mordant de sa plume qui n'a d'égal que le tranchant de sa pensée et de ses réflexions, était naturellement tout désigné pour entreprendre un tel travail. Il l'a fait et bien fait. Il nous livre aujourd'hui ce travail dans les pages qui suivent.

Qu'il en soit remercié !

Pour actualiser nos propos, Monseigneur Francis BARBU, évêque de Quimper et de Léon, et successeur de Mgr Graveran, a aimablement accepté de nous dire ses préoccupations de pasteur du diocèse. Son mot, il l'adresse à chacune de nos familles et à chacun de nous.

Louis CALVEZ.

(1) La note que lui avait attribuée le préfet du Finistère : "homme de grands moyens, mais dangereux", avait dû le suivre. (L.C.)

MONSEIGNEUR

GRAVERAN

Au mois de septembre 1974, s'ouvrira à Crozon une exposition rassemblant les souvenirs, écrits et objets, de Monseigneur GRAVERAN, évêque de Quimper de 1840 à 1855.

Nous devons remercier Monsieur le Curé de Crozon de cette délicate intention. En visitant cette exposition, tous les Crozonnais rendront hommage à celui qui fut leur compatriote et, je puis le dire, le plus illustre des Crozonnais.

En même temps, M.le Curé répare un oubli de l'un de ses prédécesseurs. Aucune fête, aucune cérémonie ne vint en effet célébrer le centenaire, en 1955, de la mort de Mgr Graveran. Cependant les viscères de cet illustre prélat reposent en l'église paroissiale de Crozon.

Avant de relater les principaux faits de la vie de Mgr Graveran, je voudrais répondre à une question qui vient tout naturellement à l'esprit : D'où vient la famille Graveran ? A quelle époque s'est-elle implantée à Crozon ?

Elle n'est certainement pas d'origine bretonne.

Deux dates principales sont à retenir, car c'est entre ces deux dates que les Graveran se sont établis à Crozon.

Le 2 juillet 1516, on ne relève pas le nom des Graveran dans la liste des paroissiens; ceux-ci avaient été rassemblés pour témoigner de l'existence d'un "enfeu" en l'église de Crozon. L'enfeu est une niche funéraire; placée dans l'église, elle devait appartenir à une famille influente.

L'implantation des Graveran est postérieure à cette date.

En 1719, sont déposés au greffe de la paroisse de Crozon deux actes de tutelle d'enfants mineurs : le 24 février, l'acte de tutelle des enfants de Pierre Graveran et de Claudine Riou, décédés; le 19 mars, l'acte de tutelle des enfants d'Alain Graveran et de Marie Pallut, sa veuve.

Le 16 avril 1725, nous trouvons le jugement d'un procès entre Guillaume Héron, sieur de la Fosse, et les héritiers de Gilles Graveran et de Jeanne Le Bloas. Les héritiers Graveran gagnent le procès. Les nombreuses

signatures apposées au bas de l'acte indiquent clairement que tous les Graveran installés à Crozon à cette époque sont les enfants ou petits enfants de Gilles Graveran et de Jeanne Le Bloas.

Jeanne Le Bloas, veuve de Gilles Graveran, mourut à Crozon le 17 août 1709. Son nom indique, à n'en pas douter, une origine crozonnaise. Elle était âgée de 70 ans; elle naquit donc, sans doute à Crozon, vers 1639. On peut supposer qu'elle épousa Gilles Graveran aux environs de 1660, car Pierre, leur fils aîné, naquit en 1662.

Louis XIII était mort en 1643. On peut donc penser que les Graveran arrivèrent à Crozon dans les dernières années du règne de Louis XIII ou dans les premières années du règne de Louis XIV.

§
§ §

Mais d'où venait ce Gilles Graveran ?

On ne peut l'affirmer avec certitude, car je n'ai pas retrouvé son acte de mariage. Tout semble indiquer qu'il venait de Normandie.

1- Un document qui se trouve aux Archives départementales signale, en 1748, l'arrivée à Brest d'un navire hollandais, arraisonné par un navire corsaire français, commandé par le comte de Noailles. L'équipage de ce navire corsaire était de Granville. Parmi les matelots, on trouve un Lucien Graveran.

2- Moi-même, lors d'une promenade scolaire, j'ai vu le nom de Graveran sur une enseigne, dans un petit bourg du département de la Manche.

3- Au procès de Jeanne d'Arc à Rouen, en 1431, on trouve parmi les défenseurs de la sainte un personnage portant le nom de Mgr Graverend.

Gilles Graveran était-il normand ? On peut le penser.

A une époque où les communications étaient si lentes et si difficiles, on peut s'étonner qu'un Normand soit venu épouser une Bretonne de l'extrémité de la Bretagne. Certes, les communications étaient lentes et difficiles, mais il n'empêche que les grands déplacements étaient nombreux: commerçants, militaires, douaniers faisaient de grands voyages.

Dans les actes paroissiaux, je relève, aux environs de 1800, trois mariages de membres de ma famille avec des "étrangers". En 1799, Jean-Baptiste Flers, sergent en garnison à Brest, originaire de la Somme, épouse, le 20 thermidor An 7, Marie-Jeanne Graveran, fille de feu Joseph et Hélène Le Garrec. En 1800, Maxime Cusin-Goga, né à Crévolan, en Savoie, épouse Marie-Michelle Meillard, fille de feu Pierre et de Catherine Le Garrec. Or la Savoie, à cette époque, n'était pas encore française. En 1804, la demoiselle Michelle Herjean, fille de Michel et de Marie-Thérèse Kéraudren, épouse le sieur Paul François Marie Couray, capitaine, originaire de Trappes, dans le voisinage de Paris.

Il y eut donc, de tout temps, des échanges; on traversait notre pays, on s'y arrêtait et parfois on s'y fixait en se mariant.

Les vieilles personnes de Crozon se souviennent du Père Fontan; chaque année, il remontait de son pays basque vers la presqu'île de Crozon. On imagine très bien Gilles Graveran, parcourant le pays comme le père Fontan, allant de maison en maison pour présenter sa marchandise; il s'en allait, le rouleau de toile sur l'épaule, le mètre rigide tantôt supportant le ballot, tantôt servant de canne, quand sur le soir les jambes s'alourdissaient.

Pourquoi ce rapprochement dans mon esprit ? Parce que sans doute Gilles Graveran fut un commerçant: marchand ambulant au début de sa vie, il se fixa par la suite et ses enfants, établis à Crozon en 1725, furent également des commerçants.

Gilles Graveran habitait au N° 13 de la rue de Poulpatré, dans la maison où réside actuellement Siméon Graveran; cette demeure s'est donc transmise dans la famille de génération en génération.

C'est le second des enfants de Gilles, Bernard, époux de Anne Carn, qui succède à son père. Les papiers officiels lui donnent le titre " d'honorable marchand"; il devait être sinon fortuné, du moins très aisé, car il était imposé pour 8 livres 10 sols d'impôts annuels. Pour l'époque, la somme était considérable. Bernard mourut en 1720, à l'âge de 57 ans.

Parmi ses enfants, - il en eut quatre, - deux nous intéressent plus particulièrement :

LOUIS, né en 1705, épouse en 1726 Claudine Le Mignon; il meurt en 1771. C'est l'arrière-grand-père de Monseigneur Graveran.

JOSEPH, né en 1715, épouse Anne Le Mérour en 1742 et meurt en 1789. C'est l'ancêtre des Graveran de la rue de Poulpatré. C'est donc lui qui hérita de la maison paternelle, qui, depuis, est restée dans la famille, sans transformations; pendant la guerre, elle perdit tout de même la gerbière qui s'ouvrait dans le toit.

Les enfants de Louis, ancêtre de Mgr Graveran, furent très nombreux : l'un d'entre eux, JOSEPH (1734-1773), notaire à Crozon, épousa Hélène Le GARREC. L'un des fils de Joseph, Pierre Graveran, né le 15 avril 1763, épousa en 1791 Anne-Françoise Le Breton. Ce furent les père et mère de Mgr Graveran. Voici leur acte de mariage :

" Le 8 février 1791, avons interrogé Pierre Graveran, fils majeur de feu Joseph et d'Hélène Le Garrec, et Anne-Françoise Le Breton, fille majeure de feu Pierre et de Marie-Anne Dumoulin, tous deux de cette paroisse et y domiciliés et les ai solennellement conjoints en mariage, et du consentement d'Hélène Le Garrec, mère du nouveau marié et de Marie-Anne Dumoulin, mère de la nouvelle mariée, en présence de Joseph Graveran, (frère aîné du marié) et de Philippe Sénéchal, son cousin, qui, avec les contractants, signent:

" Dumoulin, oncle de la mariée, recteur du Grand-Ergué, délégué de
" Heussaiff d'Oixant, recteur de Crozon, vicaire général."

Au moment de son mariage en 1791, Pierre Graveran était greffier et habitait le bourg de Crozon. Le juge de paix était le sieur Ollivier. Pierre devint juge de paix en 1793. Son épouse, Anne Françoise Le Breton, habitait le bourg de Lanvéoc. Les deux familles étaient profondément chrétiennes: dans l'une et dans l'autre, on relève le nom de plusieurs prêtres.

Un fils de Louis Graveran et de Claudine Le Mignon fut recteur de Roscanvel. Déporté sous la Révolution, il connut les pontons de Rochefort et mourut, en 1815, aumônier de l'Hôpital maritime de Brest. Comme son père, il se prénomma Louis.

Du côté maternel, nous trouvons deux ecclésiastiques :

Alain Dumoulin, oncle d'Anne-Françoise Le Breton, bénit son mariage; il était à l'époque recteur du Grand-Ergué (ou Ergué-Gabéric). Il émigra en Bohême pendant la Révolution et mourut, en 1811, curé de la cathédrale de Quimper et vicaire général.

Un frère d'Anne Le Breton mourut sous la Révolution, alors qu'il n'était encore que séminariste.

Issus tous deux de familles profondément chrétiennes, le père et la mère de notre évêque étaient eux-mêmes fervents chrétiens. Pierre Graveran, son père, était un homme d'énergie, de foi et d'un dévouement à toute épreuve à la religion. Par suite de ses fonctions, - il était juge de paix sous la Terreur, - il avait connaissance des familles que les soldats devaient visiter le lendemain. Il se rendait de nuit dans les villages où il savait que les prêtres réfractaires avaient trouvé refuge; ceux-ci changeaient rapidement de gîte et le lendemain, les soldats faisaient chou-blanc.

En agissant ainsi, il est certain que le juge de paix risquait de se compromettre, de perdre sa place et peut-être sa vie. On ne badinait pas sous la Terreur.

Un des historiens de Mgr Graveran écrit " qu'Anne Le Breton était sans contredit la femme la plus pieuse de Crozon ". Je ne sais comment ni grâce à quel appareil l'auteur a pu mesurer la piété des femmes; disons plus modestement que ce fut une femme très pieuse et qu'elle fut pour ses enfants un modèle de vertu.

Ce même historien note que la famille de Mgr Graveran jouissait " d'une humble médiocrité de la fortune ". Là non plus, je ne suis pas de son avis. A la mort d'un des époux, quand il y avait parmi les prphelins des mineurs, un notaire établissait devant témoins l'inventaire des biens du ménage. J'ai copie de l'inventaire établi par Me Téphany, notaire, à la mort de Pierre Graveran, en 1802. En comparant cet inventaire aux nombreux autres inventaires de

l'époque en ma possession, je crois que les parents de Mgr Graveran avaient cette aisance de fortune que possédaient la plupart des vieilles familles crozonnaises où personne n'était très riche.

Pierre Graveran devait même avoir un niveau de vie supérieur à celui de la plupart des Crozonnais. Il possédait des mouchoirs, et même un grand nombre de mouchoirs. L'ensemble est estimé 20 francs, alors qu'une douzaine et demie de nappes n'est estimée que 21 francs. Les mouchoirs étaient un luxe à l'époque; je ne les trouve signalés dans aucun autre inventaire, si ce n'est dans celui de Messire Louis Graveran, aumônier de l'Hôpital maritime.

Quand j'étais jeune, presque tous les ménages du " bourg paroissial " de Crozon possédaient deux vaches, parfois une seulement. Au grand ébahissement des "touristes" déjà nombreux, ces vaches s'engouffraient dans les entrées de maison pour rejoindre leur étable, toujours placée à l'arrière, dans la cour. Comme la plupart de ses compatriotes, Monsieur le juge de paix avait " deux vaches hors d'âge, une génisse de deux ans et deux brebis".

Pour en finir avec cet inventaire, je relèverai aussi " un mauvais fanal en fer blanc ", qui, sans doute, servait à Pierre Graveran quand de nuit il se rendait près des prêtres insoumis.

NAISSANCE et PREMIERES ANNEES

de MONSIEUR GRAVERAN.

Joseph Marie GRAVERAN naquit le 16 mars 1793.

Son acte de naissance, rédigé par l'Officier d'état civil, nous donne une idée du style officiel, sous la Révolution.

" Aujourd'hui seizième de mars 1793, l'An second de la République française, six heures du soir, par devant moi, Henri Daniel, membre du conseil général de la commune de Crozon, élu le deux janvier dernier, pour dresser les actes destinés pour constater les naissances, mariages et décès des citoyens, ont comparu le citoyen Pierre Graveran, domicilié au bourg paroissial de Crozon, lequel assisté de Joseph Graveran, son frère, domicilié au dit bourg, âgé de vingt sept ans, et de François Hénault, notaire de la juridiction supprimée à Crozon à la suite du district de Chateaulin, a déclaré à moi, Henri M. Daniel, qu'Anne Le Breton, son épouse en légitime mariage, est accouchée aujourd'hui, environ deux heures après-midi d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel ils ont donné le prénom de Joseph Marie."

Signent : François Hénault, Pierre Graveran et Henri M. Daniel.

Voilà au moins de la précision. Cette phrase pourrait servir d'exercice d'analyse logique.

Les premières années de Joseph Marie Graveran ressemblèrent sans doute à celles de tous les enfants.

Dans mon jeune âge, toutes les vieilles personnes de Crozon chantaient une complainte en breton : " Gwerz an Eskop gwen ". Cette complainte racontait la vie de Mgr Graveran. Bien qu'elle fût très longue, beaucoup de vieilles Crozonnaises la chantaient en entier, mais toutes se rappelaient le couplet parlant de l'intelligence précoce de Joseph-Marie Graveran :

" Lenn mad a re da dri bloaz ha skriva da bevar
Hag al latin da seiz vloaz a zispake dispar.
E Kastel-Pol, e Paris en deus bet meuleudi
Digant an dud a skiant a gave er studi. "

Pour les personnes qui ignorent le breton, je traduis :

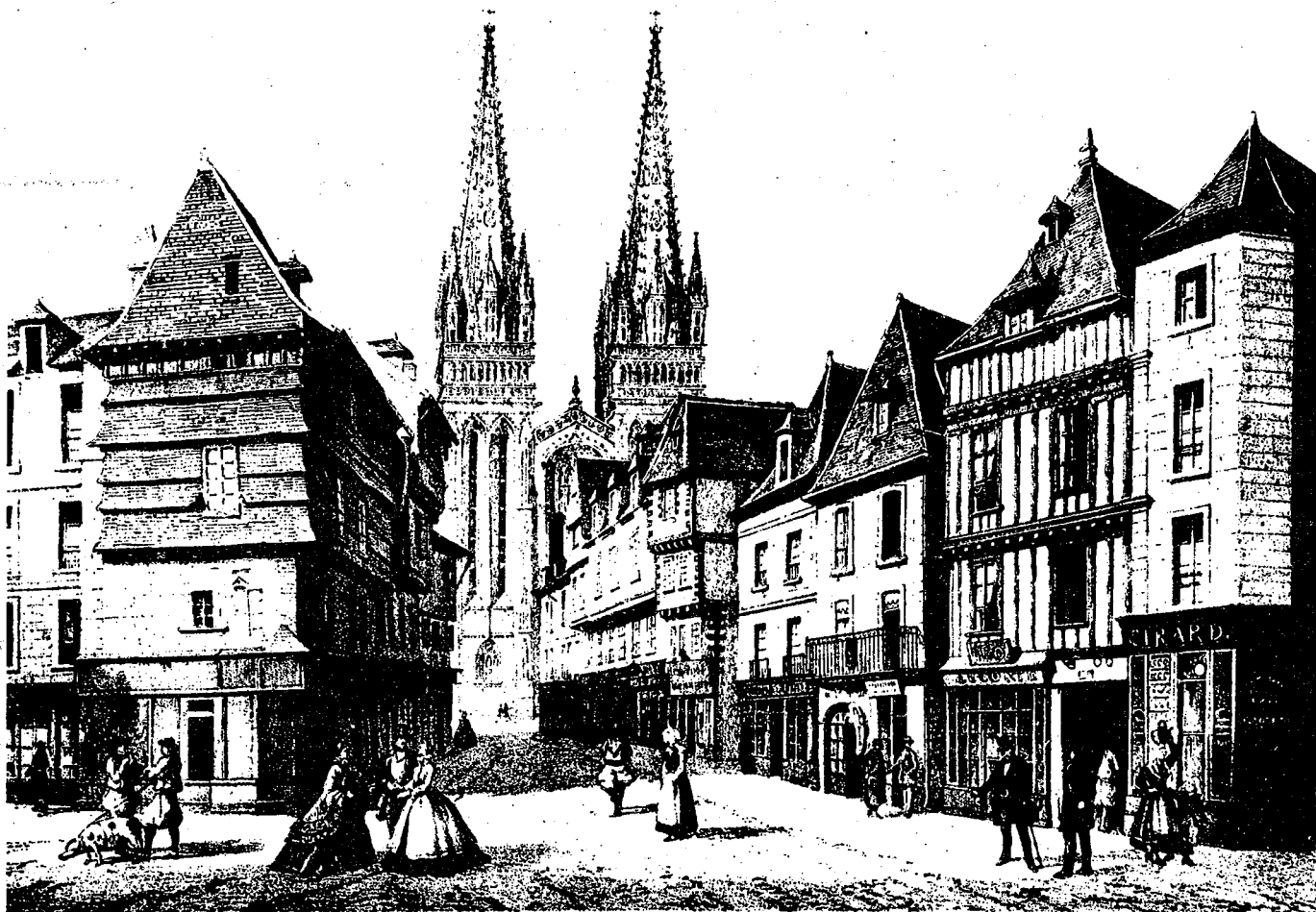
" Il lisait couramment à trois ans, écrivait à quatre ans et connaissait le latin à sept ans." Ses historiens relatent aussi ce fait extraordinaire et l'un d'entre eux précise : " Il fut d'une intelligence si précoce qu'il lisait très bien à l'âge de trois ans; son père et sa mère avaient été ses premiers maîtres. A quatre ans, il commençait déjà à écrire. A sept ans, il étudiait la langue latine à Crozon, sous la direction de M. de Kérudalem, greffier de son père. "

Certes, il est extraordinaire, surtout à cette époque, qu'un enfant de quatre ans sache lire et écrire; je n'ai cependant pas de peine à le croire. Sur les registres paroissiaux, en 1803, je relève trois fois la signature de Joseph-Marie Graveran. Le 25 février, il est parrain de sa sœur, Marie Françoise, le 9 mai, parrain de Joseph Souben, son cousin du côté maternel, le 24 août, parrain de Jean-Baptiste Flers, son cousin du côté paternel.

Sa signature, à l'âge de dix ans, n'est pas du tout la signature d'un enfant. Elle est la même, aussi ferme et aussi nette, que celle qu'il appose, en 1833, alors qu'il est curé de Saint-Louis, au bas des actes de mariage des frères Pierre et Michel Herjean, ses cousins.

Ce serait une erreur de croire que le petit Joseph-Marie était un enfant bien sage, sans cesse plongé dans ses livres. Il était au contraire très vif de tempérament, très enjoué et d'une pétulance qui faillit un jour lui coûter la vie.

Au milieu de la cour de sa grand-mère se trouvait un puits dont la margelle s'élevait à environ soixante centimètres. Le petit Joseph s'amusait à courir sur cette margelle, dont le rebord était assez large. Son compagnon de jeu était un enfant de son âge. L'on s'amusait bien à se poursuivre tout autour du puits. quand notre Joseph tomba dans le puits. Le petit Roquet eut assez d'instinct pour courir à la maison avertir que "Gangan" était tombé dans le puits. On l'en retira à temps, mais non sans inquiétudes sérieuses. Le médecin qui lui donna des soins en ce grave danger a affirmé par la suite que, deux minutes plus tard, il était mort.



Les deux lithographies que nous reproduisons dans ce bulletin représentent : l'une, la Cathédrale de Quimper telle qu'elle existait de 1424 à 1854, l'autre, la cathédrale avec ses flèches commencées en mai 1854.

Deux évêques de Quimper : Bertrand de ROSMADEC et Joseph-Marie GRAVERAN, ayant en commun d'être tous les deux issus de la Presqu'île de Crozon, - habitués sûrement à la beauté de leur terre originelle et aimant ce qui flattait leur regard, - sont les principaux artisans de la Cathédrale Saint-Corentin.

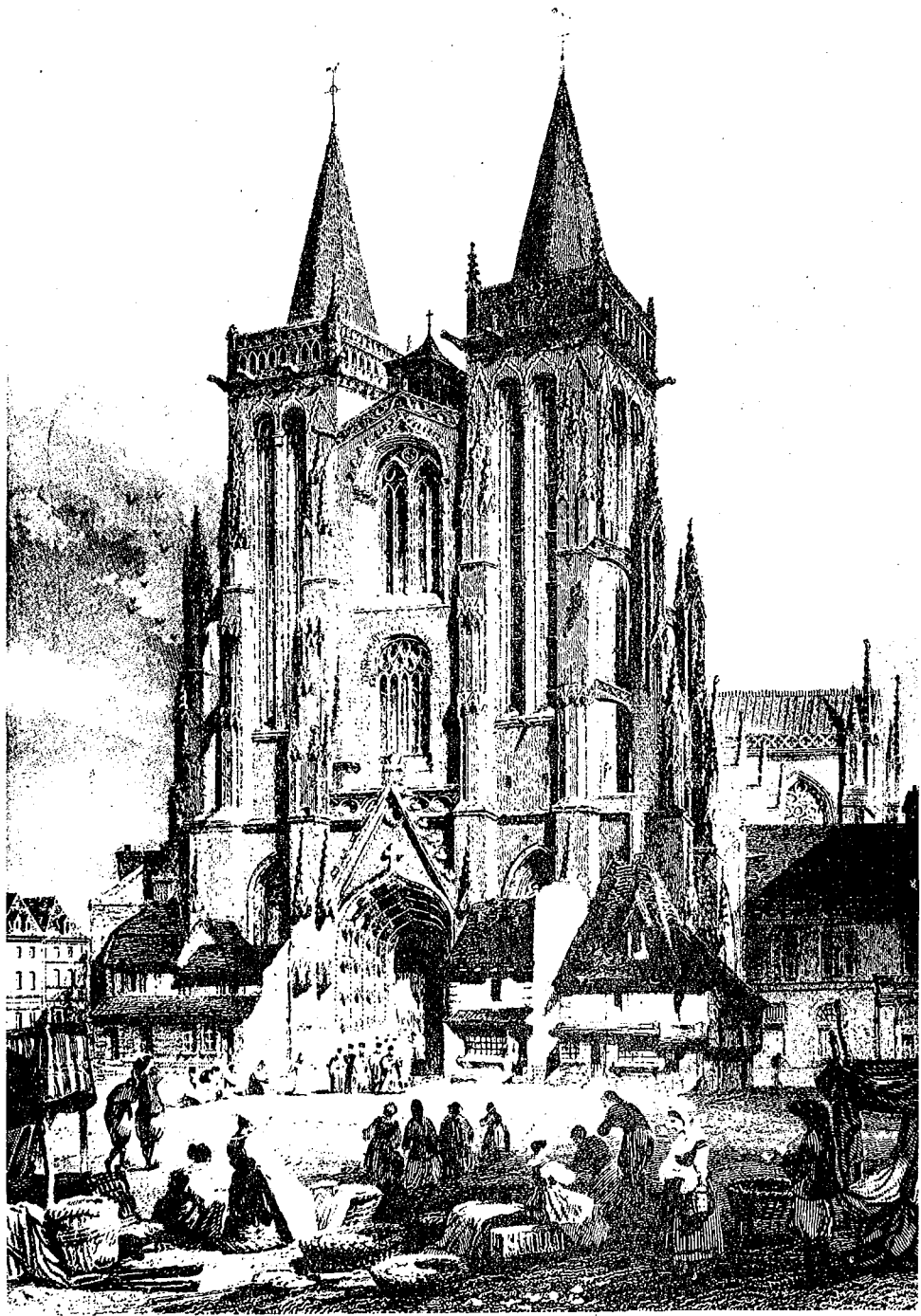
Bertrand de Rosmadec était le fils de Guillaume, seigneur de Rosmadec en Telgruc et de Marguerite du Chastel. La famille de Rosmadec était considérée comme l'une des plus illustres de Bretagne. Bertrand serait né aux environs de 1370. Albert le Grand, dans son "Catalogue des Evesques de Cornouaille", raconte qu'il fut d'abord conseiller et aumônier des ducs de Bretagne, puis le Chapitre de Quimper l'élut évêque en 1416. Ce prélat fut, dit-il, homme de sainte vie et de singulière intégrité... Il contribua libéralement à la construction de

sa cathédrale, dont le portail fut fondé, le jour de la Sainte-Anne, le 26 juillet 1424... De plus, il éleva deux tours, qui sont de part et d'autre dudit portail."

§
§ §

On ne saurait mieux dire que L. Le Floch, archiviste à l'évêché de Quimper (Sem.rel. 20 déc.1973), l'histoire de la construction des flèches par Mgr Graveran. Avec sa permission, nous lui empruntons une partie de son article :

- " L'architecte Bigot, à la suite d'une conversation à ce sujet,
" eut l'idée un jour de faire une étude des possibilités de
" construction des flèches de la cathédrale. Son travail achevé,
" il le mit dans un carton... A quelques mois de là, il se rendit
" à l'évêché.. La conversation s'engage sur les tours de la cathé-
" drale. L'évêque (Mgr Graveran) se désole de " cette ignoble cou-
" verture qui prête au ridicule". " Mais il n'existe aucun plan
" des flèches et personne, dit-il, n'en connaît la hauteur."
- " Mais ce plan, je l'ai " lui répond l'architecte. Et quelques minutes
" plus tard, il déroule ses cinq feuilles sur le parquet. Le pré-
" lat les examine avec attention et une joie qu'il ne peut conte-
" nir. " Ce projet sera exécuté,"dit-il.
- " L'architecte lui objecte la vétusté des tours et le problème du fi-
" nancement; il dit en terminant: " Laissez-moi enfouir pour tou-
" jours ce projet que j'ai fait pour moi tout seul..."
- " Deux mois plus tard, Mgr Graveran demande à le revoir. On parle à
" nouveau des difficultés... La sécurité d'abord : il y a le précé-
" dent de Saint-Denis où dans des circonstances analogues tout s'est
" écroulé... Il faudrait des travaux de consolidation. " Est-ce
" possible ? demande l'évêque. L'architecte le pense.
- " Mais,ajoute-t-il,l'oeuvre serait encore impossible faute de res-
" sources."- " Combien pensez-vous qu'il faille d'années pour ce
" travail ? Admettriez-vous cinq ans ? "- " Cinq ans,soit!" - " Eh
" bien, pour réaliser ce projet, s'élevant à 150 000 f., il faudrait
" 30 000 f. pendant cinq ans. Pour y parvenir, j'ai l'intention de
" demander à chacun un sou, ce qui fera 30 000 f. Comme vous voyez,
" quelque chose me disait que je trouverais le moyen d'avoir la
" somme suffisante."
- " Le projet fut adopté. La première pierre fut posée le 1er Mai 1854,
et l'achèvement eut lieu le 10 août 1856 sous l'épiscopat de Mgr
Sergent. Mgr Graveran était mort le 1er février 1855."



Des compagnons de jeu, il en trouva plusieurs à la maison. Du ménage de Pierre Graveran et d'Anne-Françoise Le Breton naquirent en effet dix enfants. Mais à cette époque, la mortalité infantile était considérable. Cinq seulement purent atteindre la majorité :

Joseph Marie, notre futur évêque, était le second des enfants.

Marie-Jeanne, la quatrième, naquit en 1795 et mourut à Crozon en 1821, à l'âge de vingt-six ans.

Alain Michel, le septième enfant, naquit en 1799, épousa à Brest Jacqueline Quiron, en 1833.

Pierre Laurent, le neuvième enfant, naquit en 1802, épousa vers 1840 Geneviève Noury, à Argol.

Marie-Françoise fut une enfant posthume. Elle naquit quatre mois après la mort de son père, en 1803; elle épousa Jean-Marie Le Moign, exploita la ferme de Kerzanvez et mourut à Quimper, en 1885, à l'âge de 83 ans. Sa tombe se trouve dans le cimetière de Crozon.

Mais revenons à notre petit garçon. Cette vivacité hardie dont nous avons parlé, ce goût du risque, Joseph-Marie le garda toute sa vie.

Enfant, il aimait escalader par les sentiers étroits et rapides les falaises de Crozon. Il aimait pénétrer dans les grottes profondes de Morgat. Devenu évêque, c'était une joie pour lui de venir se reposer au pays natal.

Ses frères avaient quitté Crozon, sa soeur demeurait à Kerzanvez et ne pouvait facilement le recevoir. Mais il y avait à Camaret la bonne Rosalie, vieille demoiselle qui tenait le bureau de poste; c'est chez cette cousine qu'il descendait habituellement.

Sa promenade préférée était la pointe de Pen-Hir. Quand j'étais jeune, on me montrait un siège naturel dans les rochers: ce siège s'appelait " kador an Eskop ".

Là, assis à l'abri des vents de suroît, il méditait en admirant le vol des goélands. Dans cette solitude, il trouvait le vrai repos, le délassement complet et peut-être l'oubli momentané des soucis de sa vie mouvementée.

Ce beau paysage de Crozon, il l'a aimé toute sa vie; peut-être aurait-il aimé y vivre toute sa vie.

§
§ §
§

DAVID GRAVERAN

collégien et étudiant.

C'est seulement pendant cette période que la majorité :

Joseph-Marie, notre futur évêque, était le second des enfants.

Mais les desseins de DIEU nous sont impénétrables. Si Joseph-Marie n'avait pas été à Crozon, nous n'aurions pas aujourd'hui à écrire sa vie.

Son père mourut le 31 octobre 1802; il était âgé de 40 ans.

Sa mère resta veuve avec ses enfants en bas âge. Joseph-Marie, l'aîné, n'avait pas dix ans; Marie-Jeanne avait sept ans, Alain-Michel trois ans et Pierre Laurent quelques mois. Quant à Marie-Françoise, elle ne devait naître que quatre

mois plus tard, le 25 février 1803.

La jeune veuve quitta le bourg de Crozon et se retira à Lanvéoc chez sa mère. C'est là que mourut Yves-Marie, en février 1804, à l'âge de six ans. Deux mois plus tard, elle revint habiter le bourg de Crozon, car elle

épousa le greffier de son premier mari, Alain-Laurent Lavoyse de Kérudalem, fils de Yves et de Marie-Jeanne Lannivinec.

Le jeune Joseph-Marie avait quitté sa famille. Son grand-oncle, le chanoine Dumoulin, curé de la Cathédrale, le fit venir à Quimper. Il y fit sa sixième, sa cinquième et sa quatrième. En 1805, Joseph-Marie fut envoyé au collège de Saint-Pol de Léon. Après la Révolution, le collège de Léon

jouissait d'une grande renommée. Fondé par Mgr de la Marche, dernier évêque de Léon, le collège était dirigé à cette époque par le vénérable abbé Péron, homme

remarquable par sa science et sa piété. C'est sans doute pour cette raison que le chanoine Dumoulin y plaça son neveu.

Joseph-Marie avait un peu plus de onze ans quand il entra en troisième dans ce collège. Malgré son jeune âge, il est brillant élève, remporte tous les succès en troisième, en seconde et en rhétorique. Il avait terminé son collège à quinze ans. A quinze ans donc, en 1808, il entre au Grand

Séminaire de Quimper, où il suit pendant un an les cours de philosophie.

A cette époque, l'évêque de Quimper était Mgr Dombideau de Crouseilhès. Après avoir relevé les ruines accumulées par la Révolution dans le

diocèse de Quimper et de Léon, ce prélat, en vue de l'avenir, voulut s'assurer une élite d'ecclésiastiques savants pour la formation de ses clercs.

Avant même d'accorder la tonsure au jeune Joseph-Marie Graveran, il veut que le séminariste parachève ses études profanes; il envoie donc son protégé à Paris. Celui-ci est pensionnaire au collège Stanislas et suit les

cours du Lycée impérial Louis-le-Grand. Quelques-uns de ses condisciples sont devenus célèbres: on peut citer, par exemple, Casimir Delavigne, poète et

auteur dramatique, qui mourut membre de l'Académie française.

Comme au Collège de Léon, notre étudiant se distingua par ses dons d'intelligence extraordinaires et il obtint d'excellents résultats.

Chaque année a lieu, au mois de juin, le Concours général.

Tous les lycées et collèges de France peuvent présenter à ce concours leurs meilleurs élèves dans les disciplines choisies; l'établissement ne présente à ce concours que les élèves extraordinaires.

En 1811, à l'âge de dix-huit ans, Joseph-Marie Graveran fut présenté à ce concours par le Lycée Louis le Grand. Il remporta le premier prix de Mathématiques. Son examen fut si brillant que l'empereur Napoléon Ier fit appeler le jeune Graveran. Il le félicita et lui proposa un brevet d'officier d'artillerie, en le dispensant de passer par l'Ecole polytechnique.

L'offre était séduisante; " la tentation était grande, écrivait le jeune homme à un ami, je voyais luire à mes yeux de dix-huit ans un brillant uniforme.... Mais non ! Me rappelant que, dans mon cœur, je m'étais donné à Dieu et que mes succès, je les devais à mon évêque, je rougis à la pensée que je pouvais trahir Dieu et mon évêque."

Napoléon, touché de sa modestie, voulut le récompenser; il mit à sa disposition, pour une journée, une voiture de la Cour et un guide pour lui faire visiter les monuments de Paris.

J O S E P H - M A R I E G R A V E R A N ,

mathématicien.

Ayant été moi-même toute ma vie professeur de mathématiques, je vous demande de me pardonner si je me complais à parler longuement de mon grand-oncle comme mathématicien.

Joseph-Marie ayant obtenu le prix du Concours général en 1811, son évêque voulut qu'il restât encore un an à Paris et suivît les cours de mathématiques supérieures.

Toute sa vie, comme curé de Brest et comme évêque, il étudia cette science et se tint au courant des découvertes, surtout en astronomie.

" L'Annuaire historique et biographique des souverains et hommes distingués dans les diverses nations " écrit en 1844 : " Monseigneur Graveran est devenu dans cette branche (mathématiques) un des hommes remarquables de l'époque."

A la rentrée de septembre 1812, il est nommé professeur de Mathématiques au collège de Léon. Il avait dix-neuf ans. Plusieurs de ses élèves étaient certainement aussi âgés, sinon plus âgés que lui. Il y enseigne durant trois ans. Je ne possède aucun document sur la qualité de son enseignement, ni sur l'influence qu'il dut avoir sur les élèves. Mais, par la suite, les anecdotes abondent, souvent plaisantes, qui racontent comment ses interlocuteurs furent surpris de ses connaissances.

Comme curé de Saint-Louis de Brest, au milieu des tracasseries de toute sorte, l'abbé Graveran trouvait le temps de cultiver ses chères mathématiques. Son grand délassement était de poursuivre avec quelques officiers de marine des discussions mathématiques, surtout sur l'astronomie.

Il fréquentait assidûment l'Académie de marine. Aussi le Préfet maritime, le baron Duperré, voulant lui faire plaisir, le fit nommer par le Ministre de la Marine examinateur à l'Ecole navale. Il fut ainsi l'examineur du baron Miquet, qui devint, en 1874, Préfet maritime de Brest.

Vous apprendrez plus tard que le curé de Brest était profondément légitimiste: c'était le nom que l'on donnait aux partisans et défenseurs de Charles X. Il ne fut cependant pas trop sévère dans l'examen public qu'il fit subir au prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe. Ce prince, à l'issue de cet examen, fut reçu à l'Ecole navale de Brest.

Plus tard, ce même prince de Joinville donna à l'un de ses enfants le titre de "duc de Penthièvre". La Penthièvre est un ancien comté de Bretagne qui s'étendait de Lamballe à Guingamp. Voulant connaître l'origine du mot "Penthièvre", le roi Louis-Philippe et le prince de Joinville s'adressèrent à Mgr Graveran, en visite à Saint-Cloud. La réponse fut immédiate; le roi en fut satisfait et désira que l'évêque l'écrivît. Celui-ci demanda quelque temps de réflexion et, quelques jours plus tard, le roi reçut une lettre qui montre que Mgr Graveran était aussi expert dans les origines de la langue bretonne que dans les subtilités de la mathématique.

La grande charité du curé de Brest était connue de tous; il vivait très pauvrement et était vêtu comme un humble curé de campagne.

En 1840, évêque nommé de Quimper, il fut appelé à Paris par le nonce pour ses "informations". Mgr Affre, son ancien condisciple, devenu archevêque de Paris, vit arriver chez lui un humble curé, vêtu d'une pauvre soutane, d'un ceinturon de laine et coiffé d'un chapeau déjà très usagé. C'est dans ce même costume qu'il se rendit à un dîner, chez le ministre des Cultes.

Pour lui faire honneur, comme à l'évêque du premier département maritime, le ministre invita aussi quelques officiers de marine, sans toutefois les prévenir qu'ils auraient comme commensal le curé de Brest, nommé à l'évêché de Quimper.

Ces messieurs, tout pimpants dans leurs brillants uniformes, prirent en pitié ce pauvre prêtre à rabat et à la ceinture de laine. Par politesse, ils s'imaginèrent que la conversation ne devait porter que sur la religion. Ils se mirent à exposer au curé "les difficultés que la foi offrait à leur raison".

Le curé eut bien vite raison de leurs objections si bien que les officiers lui dirent: "Monsieur l'abbé, vous êtes fort théologien." - "Rien d'étonnant, répondit l'évêque, qu'en théologie je sois plus fort que vous; c'est

ma partie. Mais je vous prie, parlons un peu de vos sciences mathématiques, astronomiques et marines; vous y serez certainement plus forts que moi."

La conversation s'engagea et se poursuivit, au grand ébahissement des officiers de marine, jusqu'au moment où l'un d'eux, s'adressant au ministre s'étonna " de trouver cet abbé plus fort que lui-même dans les sciences marines". Le ministre jouissait de l'étonnement des officiers et leur apprit enfin que cet extraordinaire abbé était " le curé de Brast, examinateur à l'Ecole navale et aujourd'hui évêque nommé de Quimper".

Evêque de Quimper, Mgr Graveran aimait toujours les mathématiques. Quand il inspectait un collège, ses séances les plus longues étaient toujours dans les classes de mathématiques. Le bon évêque se mettait au tableau noir, enseignait aux élèves et sortait de ces classes avec de la craie sur le violet de sa soutane.

Un jour, il visitait le collège de Gourin, où l'un de ses amis était supérieur. Ne voulant déranger personne et connaissant bien les lieux, il se rend directement à la chambre qu'il croyait être celle de son ami. Il frappe, entre et se trouve en présence du professeur de mathématiques; le supérieur avait changé de domicile. Le professeur étudiait devant un tableau noir couvert d'orbites le mouvement des planètes. Il n'en fallut pas davantage pour intéresser Monseigneur.

Oubliant le temps qui passait et l'objet de sa visite, il se mit à parler astronomie. Le supérieur, averti par la loge de son passage, partit à sa recherche et le trouva enfin, après plus d'une heure, en grande discussion scientifique avec son professeur.

LE THEOLOGIEN

Après qu'il eut enseigné trois années durant les mathématiques à Saint-Pol de Léon, son évêque lui demanda de retourner à Paris pour y étudier la théologie.

Il entra à Saint-Sulpice, dont il devint bientôt l'un des sujets les plus distingués. Mgr Affre, plus tard archevêque de Paris, était son condisciple et son ami. Mgr Graveran se trouvait à Paris, quand, en 1848, Mgr Affre fut mortellement atteint d'une balle, sur les barricades.

Il se fit remarquer, à Saint-Sulpice, par son intelligence. Les qualités de son caractère, sa douceur, sa modestie, l'aménité de ses manières firent qu'il fut chéri aussi bien de ses condisciples que de ses maîtres.

Dès sa seconde année de théologie, il fut choisi comme maître des conférences. Son professeur, l'abbé Boyer, s'adressait à lui quand il s'agissait de répondre aux questions épineuses.

Le samedi des Quatre-Temps de Noël 1817, l'abbé Graveran fut ordonné prêtre par Mgr de Crouseilhès. Sur les conseils du vénérable M. Duclos, supérieur de Saint-Sulpice, son évêque lui confia immédiatement la chaire de dogme au Grand Séminaire de son diocèse et le nomma directeur de conscience des séminaristes.

Il n'avait pas encore vingt-cinq ans; il était bien jeune pour assumer une si lourde tâche; mais ce fardeau, si lourd et si accablant, n'était pas au-dessus de ses forces. Il y était préparé par ses qualités personnelles et l'expérience déjà acquise.

Ses qualités personnelles : une grande âme, une intelligence extraordinaire, une science déjà vaste et un dévouement sans borne à l'Eglise.

Son expérience datait déjà de huit années. Les trois années passées à Stanislas le mirent en contact avec les hommes si distingués qui dirigeaient le collège et avec l'élite de la jeunesse française de l'époque. Grâce à Dieu, ses dons d'adaptation et sa faculté d'assimilation étaient très grands. Il avait essayé ses forces dans la direction des hommes pendant les années de son professorat à Saint-Pol.

Les trois années passées au Séminaire de Saint-Sulpice achevèrent de compléter sa formation humaine et sacerdotale.

Il était donc à la hauteur de sa mission. Il le prouva en conquérant très vite l'estime, la confiance et l'admiration de ses disciples.

Il possédait au plus haut degré le talent d'exposer. Les qualités de son enseignement se résument en deux mots : netteté et précision.

Des nombreux sermons qu'il adressa aux séminaristes pour les retraites d'ordination, je retiendrai deux idées principales :

1- Il faut que le prêtre possède une grande érudition. " La sainteté, dit-il, ne suffit pas; il faut y joindre des lumières étendues, fruit de la réflexion et de l'étude. L'ignorance et le sacerdoce seront toujours incompatibles."

2- La première qualité du prêtre doit être sa bonté. Pour les hommes, le prêtre doit être à la fois " le père spirituel qui les engendre en Jésus-Christ, le conseiller prudent qui les éclaire dans leurs doutes, le médecin charitable qui guérit les plaies de leur âme, l'ami généreux qui compâtit à leurs maux et les console dans leurs peines ".

" Le prêtre se voit-il appelé près du lit d'un moribond, il saura l'entretenir d'une autre vie sans l'effrayer sur la perte de la vie présente; il adoucira ses angoisses par les consolations de la foi et l'onction sainte fortifiera son âme contre les terreurs de la mort. "

Ses élèves appréciaient hautement son talent. Ce fut avec un regret général qu'ils le virent quitter sa chaire de dogme pour prendre la di-

rection, peut-être plus difficile alors, de l'économat du séminaire.

Entretiens, Mgr de Crouseilhès était mort. Mgr de Poulpiquet de Brescanvel lui succède. C'est lui qui, en août 1826, fit appel à l'abbé Graveran pour accéder à la cure de Saint-Louis de Brest. Il était âgé de trente-trois ans.

S A V I E I N T I M E

Dans ce chapitre, je voudrais dire quelle était la bonté de Mgr Graveran, quels étaient son esprit de pauvreté, son amour pour les siens et pour son pays natal.

Et d'abord son esprit de pauvreté.

Sous le Concordat, les curés de paroisse étaient rémunérés par l'Etat et la rémunération était d'autant plus forte que la paroisse était plus importante. Le curé de Saint-Louis de Brest recevait donc de l'Etat une somme assez rondelette. Et cependant, quand Mgr Graveran fut nommé évêque de Quimper, pour pouvoir s'installer à l'évêché, il dut contracter un emprunt: il ne possédait en tout que trois cents francs.

Qu'étaient donc devenus les revenus dont il bénéficia pendant quatorze ans ? Les pauvres seuls le savent.

Ce que l'on a dit et écrit sur la pauvreté de ses vêtements est à peine croyable. " Nous l'avons vu, dit un témoin oculaire, porter sa soutane sur le mauvais côté pour l'user jusqu'à la corde. Nous avons entendu deux marins de Camaret se dire l'un à l'autre en voyant passer l'évêque: " Il n'est pas mieux "gréé" que nous ! "

Il portait ses vêtements jusqu'à l'extrême limite de l'usure et il les raccommodait lui-même. Pour cacher à ses prêtres sa pauvreté volontaire, dans les tournées de confirmation, il emportait boutons, aiguilles et fil, et le soir, seul dans sa chambre, il faisait les réparations nécessaires.

Dans les conférences ecclésiastiques, il disait : " Je désire que mes prêtres meurent sans rien posséder et sans rien devoir."

Et c'est ainsi qu'il mourut.

Quelques jours avant sa mort, il se fit apporter un tiroir dont lui seul avait la clé. Ce tiroir contenait de nombreuses reconnaissances de dettes; il avait en effet prêté de l'argent à des familles dans le besoin. Il donna l'ordre à son secrétaire, M. Evrard, de tout jeter immédiatement au feu.

Aussi son héritage fut nul pour les siens et tous les objets que vous verrez à l'exposition n'ont de valeur que par le souvenir.

§
§ §

Et cependant il aimait les siens. Il aimait surtout sa mère et son frère Alain, établi à Brest.

Pendant son séjour à Brest, il aimait revenir à Crozon à l'occasion de cérémonies religieuses dans sa famille. J'ai relevé plusieurs fois sa signature sur les registres paroissiaux. Très souvent, il était accompagné de Monsieur Mercier, son vicaire, lui aussi originaire de Crozon.

Sa mère devint veuve pour la seconde fois en 1826. Elle quitta Crozon pour habiter avec lui, d'abord à Brest, ensuite à Quimper.

Les conversations entre la mère et le fils étaient toujours très tendues: ils parlaient du passé, du pays et souvent de Notre Dame de Rumengol. Elle était enceinte de lui quand elle fit un pèlerinage à cette vénérée chapelle. Elle ne put et ne voulut y entrer; au même moment en effet, un prêtre intrus y célébrait la messe. Elle s'agenouilla sur le parvis et de loin, pria la Sainte Vierge et lui voua son enfant.

Ce pèlerinage à Rumengol, Mgr Graveran y fut fidèle comme curé de Brest et comme évêque.

" Un jour, rapporte un témoin, je fus en pèlerinage à Rumengol la veille du pardon. Le soir je m'en revenais coucher au Faou, quand je vis venir à pied Monseigneur, accompagné du curé de Crozon et de celui du Faou. Ils étaient suivis par deux marins qui avaient conduit par mer les pèlerins de Crozon au Faou. Je lui proposai de monter dans ma voiture pour terminer le voyage. " Non, dit-il, je tiens à faire ma visite à pied à Notre Dame de Rumengol, comme les autres pèlerins ! "

La mère de Mgr Graveran mourut à Quimper, en 1845, à l'âge de 80 ans. On vit alors l'évêque suivre pieusement le cercueil de sa mère sortant de l'évêché, et la conduire à sa dernière demeure.

C'est à son frère Alain qu'il écrivit pour lui faire connaître ses dernières volontés. C'est à lui qu'il légua ses précieux manuscrits. " N'ayant pas amassé d'économies, dit-il, je crois qu'il y aura nécessité d'aliéner mon mobilier, du moins en partie, pour la liquidation plus facile et plus complète."

En fait, il ne laissait en mourant que très peu d'argent, " de quoi faire face à la moitié des frais de ses funérailles ".

Dans la même lettre, il annonce à son frère qu'il désigne le chanoine Sauveur, son premier vicaire général, comme légataire universel.

" Vous n'y perdrez rien, ajoute-t-il, toutes mes intentions sont bien expliquées. J'espère pouvoir même vous laisser comme souvenirs certains objets, par exemple un certain nombre de couverts portant ma marque."

Ses dernières pensées vont aux jeunes, à ses neveux et à ses nièces: il veut assurer la continuation de leurs études.

Le légataire, M. Sauveur, " devra payer les termes échus et non encore soldés de la pension de mon neveu Pierre Le Moign au Grand Séminaire, de mes deux nièces Graveran de Brest aux Ursulines de Quimperlé, de mes deux nièces Graveran d'Argol à la pension de Madame Chalendre à Châteaulin."

Son neveu, Pierre Le Moign, prêtre, devint supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix.

§
§ §

Et Crozon ne fut pas oublié.

Une lettre du chanoine Evrard, du 8 mai 1855, nous apprend que Mgr Graveran lègue 300 francs à l'hôpital de Crozon.

C'est à l'occasion de la Saint-Pierre de 1854 qu'il fit sa dernière visite à Crozon.

Monsieur Sauveur, son vicaire général l'accompagnait et nous fait le récit suivant : " La veille de la fête patronale, il m'invita à faire une promenade aux grottes de Morgat. " Voici, disait-il, où j'ai passé mon enfance. Quelles douces jouissances ! Je venais ici contempler la mer, grimper sur ces rochers, rôder dans ces majestueuses grottes, recueillir ces jolis coquillages ", et s'agenouillant sur le sable, le grand évêque, revenu aux jours de son enfance, chercha et recueillit des coquillages pendant au moins une demi-heure."

Tout vieux Crozonnais reconnaîtra et les lieux et les coquillages. Mgr Graveran avait visité les grottes qui se trouvent à l'extrémité est de la plage du Portzic. Au retour, il s'est agenouillé dans la minuscule crique avant les rochers. Là, comme tous les enfants de Crozon de génération en génération, il a cherché les coquillages de porcelaine que nous appelions " petits cochons".

Revenus au bourg de Crozon, ils entrèrent dans la maison d'un de ses parents où de touchantes et douloureuses pensées s'emparèrent de son âme : " Cette maison, dit-il, me rappelle de tristes souvenirs; c'est ici que mon père est mort; voilà l'endroit où je l'ai vu sur les tréteaux."

Cette maison est facile à reconnaître, sur la place; c'est le "café de Bretagne". C'est dans cette maison que Mgr Graveran est né. Elle était habitée à l'époque par Marc M. Louis Hénault, époux de Marie-Françoise Graveran. Elle fut plus tard achetée par Maxime Hénault, maître-menuisier, époux de Joséphine Boudet.

Mgr Graveran et M. Sauveur continuent leur visite, j'allais dire leur pèlerinage. " Voici la maison d'école, qui était aussi la maison de ma grand-mère. Voilà le puits!!! C'est dans ce puits que je suis tombé à l'âge de quatre ans."

Le dimanche, jour du pardon de saint Pierre, Monseigneur célébra la grand-messe.

Après avoir pris seul une légère collation chez l'une de ses cousines, il rentra au presbytère et invita M. Sauveur à faire une promenade : " Allons, dit-il, visiter le cimetière." Il y considéra longtemps les tombeaux, puis, s'agenouillant sur celui de sa mère, il pria.

En sortant du cimetière, il ajouta : " Allons voir le vieux cimetière." Y étant entré, il marcha droit vers une tombe, s'y agenouilla pour prier et en se relevant : " C'est là, dit-il, que mon père est enterré."

Tels furent les touchants adieux qu'il fit aux hommes et aux choses, aux vivants et aux morts.... aux morts, qu'il semblait se disposer à rejoindre bientôt.

Rentré à Quimper, sa santé déclina rapidement. Après un voyage à Combrit, en décembre 1854, il dut s'aliter.

Sa fin fut édifiante comme le fut toute sa vie.

La tumeur qu'il avait à l'estomac se développa et troua la paroi.

Il mourut le 1er Février 1855.

Il n'avait pas encore soixante-deux ans.

Grosvenor, mai 1974.

Abbé Pierre GRAVERAN.

D ' U N S I E C L E A L ' A U T R E .

Pour le Carême 1846, Mgr Graveran écrivait au clergé et aux fidèles de son diocèse de Quimper et de Léon une Lettre Pastorale : " Sur l'avenir religieux du Diocèse". " Une pensée nous préoccupe souvent : que deviendra la religion dans ce diocèse ? Quelles seront parmi nous les destinées de la foi ?... Notre pays, ce pays des vieux Bretons, sera-t-il toujours chrétien par sa foi, par ses mœurs, par sa piété sincère ? Qui pourra préjuger ce qu'il sera devenu dans un siècle, dans moins d'années encore, aujourd'hui que le monde marche si vite et qu'une vie d'homme voit passer tant d'événements, s'accomplir tant de révolutions ? "

L'Evêque dresse alors une sorte de bilan : " Quelles raisons doivent nous faire espérer, quelles raisons nous faire craindre ? quelle doit être notre conduite en face de cet avenir plein d'incertitude ? "

Ce qui le rassure, c'est la solidité de la foi traditionnelle, la fermeté de l'espérance en une autre vie, la pratique sincère de la charité fraternelle, spécialement le souci des pauvres, la fidélité à la pratique religieuse, l'attachement des chrétiens à leurs églises, leur zèle pour l'éducation chrétienne de leurs enfants, le caractère calme, réfléchi, tenace des Bretons.

Ce qui lui fait concevoir au contraire des craintes pour l'avenir religieux du diocèse, c'est sa connaissance du cœur humain : " Il nourrit dans ses profondeurs des penchants que la religion lui ordonne d'étouffer." Parmi ces menaces, il dénonce l'orgueil d'une science prétentieuse, l'amour de l'argent qui s'infiltré dans les cœurs, la corruption des mœurs, source d'apostasie, un certain anticléricalisme qui agit obscurément. Il craint aussi la mutation de civilisation qui s'amorce par l'avènement de la " puissance mécanique ", une formation religieuse insuffisante, face aux progrès de l'instruction et à la diffusion des idées nouvelles par " ces innombrables productions d'une presse effrénée".

Que faire alors puisqu'on n'arrêtera pas la marche en avant de la civilisation nouvelle ? Voici ses directives, qui, aujourd'hui, paraîtront sans doute plus préoccupées de rester-fidèles au passé que de préparer l'avenir, mais qui répondaient à des nécessités d'alors pour que les chrétiens soient fermes dans la foi et sans complexe en face des opposants et des adversaires :

- " Elever une digue puissante pour abriter nos saintes croyances.....
Qu'elle reçoive comme fondement une humilité profonde", qui nous empêche
de nous prévaloir de nos mérites ou de notre fidélité actuelle : la foi
n'est-elle pas un don de Dieu ?

- Rester fidèles aux convictions de nos pères : le respect pour les
vieilles traditions qui fait les patriotes dévoués et qui fait aussi les
chrétiens sincères.

- Ne pas baisser pavillon devant les autres : " Ayez toujours du respect
et de l'estime pour vous-mêmes" c'est-à-dire " respectez-vous comme chré-
tiens ", " estimez-vous comme Bretons". Et il ajoute : " Vous avez besoin,
dit-on, d'être polis par la civilisation avancée du siècle, nous ne le dis-
puterons pas, mais prenez garde qu'à force de vous polir, la civilisation
ne vous use, ne vous amoindrisse, n'efface l'empreinte de votre caractère
religieux."

Ne sont-ce pas là de fières et belles paroles qui montrent com-
bien Mgr Graveran était conscient de la richesse incomparable qu'est pour
un homme sa foi chrétienne et de la noblesse innée des Bretons ? Les chré-
tiens de son siècle n'ont pas si mal répondu à son attente, puisque notre
diocèse dans son ensemble est demeuré chrétien et a même connu à la fin du
siècle dernier un assez extraordinaire essor religieux.

+
+ +

L'an passé, j'ai adressé à mon tour aux prêtres du diocèse une
Lettre Pastorale, dont le titre rejoint curieusement, cent-vingt-sept ans
après, et sans que j'en aie été alors conscient, celui de la Lettre de
Mgr Graveran : " Préparer l'avenir de notre Eglise diocésaine."

De semblables constatations au point de départ : " Nous sommes
témoins d'une extraordinaire mutation du monde qui se répercute jusqu'au
fond de nos campagnes et les spécialistes nous assurent que nous ne sommes
pas au bout de nos étonnements ni de nos remises en question." Et encore:
" Notre diocèse est riche de traditions chrétiennes, d'initiatives aposto-
liques, d'engagements missionnaires. Mais tout cela n'est-il pas remis en
question dans un monde en pleine transformation ? "

D'où des interrogations : " Sommes-nous prêts à apporter, sinon
des réponses, du moins des éléments de réflexion, face aux interrogations
nouvelles ? Nos structures pastorales s'adaptent-elles aux besoins d'au-
jourd'hui, ou mieux encore de demain ?..... Préparons-nous l'avenir de
notre Eglise diocésaine ?.... Pour l'Eglise, de quoi demain sera-t-il fait ?
Sommes-nous conscients de l'enjeu ? "

Lisant, après coup, la Lettre de Mgr Graveran, j'ai été saisi par la similitude des préoccupations de l'évêque du milieu du 19ème siècle et de celui du 20ème siècle finissant, dans un contexte tout de même assez différent. N'est-ce pas le souci de tous les responsables de l'Eglise ? Déjà à la fin de la première génération chrétienne, l'auteur de la Lettre aux Hébreux écrivait à ses destinataires dont la ferveur menaçait de se refroidir : " Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont annoncé la foi, et considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi.... Ne vous laissez pas entraîner par des enseignements divers et étrangers.. N'oubliez pas la bienfaisance... Obéissez à vos chefs et soyez-leur soumis..."

Il importe donc de retrouver sans cesse l'esprit qui animait nos pères dans la foi, mais la manière de le garder vivant et agissant devra s'adapter aux conditions des temps. Il ne serait guère réaliste de recommander aux chrétiens d'aujourd'hui " d'élever une digue puissante pour abriter nos saintes croyances ". Il faudrait sortir de ce monde et se faire ermite, renoncer à tous les moyens de communication sociale d'aujourd'hui, n'entretenir aucun rapport avec les autres... Il s'agit bien plutôt de s'efforcer d'acquérir une personnalité humaine et chrétienne assez forte pour résister à tous les appels des sirènes, à toutes les sollicitations d'une civilisation de la facilité et du plaisir égoïste, à toutes les tentations de l'argent et du pouvoir, une foi assez éclairée pour ne pas se laisser détourner par d'autres lumières du but assigné par le Seigneur à notre vie, un amour capable de s'ouvrir à tous les besoins de nos frères et à toutes les dimensions de ces besoins.

Nous ne devons donc plus tellement compter aujourd'hui sur des remparts qui nous protègent, mais nous entraîner à prendre en conscience nos responsabilités d'hommes et de chrétiens. On voit de plus en plus remises en question, par exemple, des lois qui s'inspiraient d'un idéal chrétien, comme celles qui reconnaissaient le caractère sacré du mariage ou consacraient le respect de la vie: si le chrétien n'est plus aidé par la loi dans la fidélité à cet idéal, il devra trouver en lui-même, dans la profondeur de sa foi, la force nécessaire pour rester fidèle malgré tout et porter témoignage devant les autres de l'espérance qui est la sienne.

Responsable de lui-même, le chrétien d'aujourd'hui doit se sentir aussi plus solidaire de ses frères dans la foi et travailler avec eux et avec tous les hommes de bonne volonté à l'avènement d'un monde plus juste et plus fraternel, plus accueillant à ceux qui semblent avoir moins de chances au départ, les petits, les plus pauvres, les anciens, les han-

dicapés.... En tenant compte de ce que, dans la société d'aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de poser des actes individuels, qui conservent cependant leur valeur, mais d'agit aussi sur les structures mêmes de la société dans la mesure où celle-ci favoriserait des situations d'injustice.

Où le chrétien retrouvera-t-il le ressourcement nécessaire pour entretenir la vigueur de sa foi et la vitalité de son amour, sinon dans une Eglise vivante, lucide, exigeante, mais accueillante et compréhensive ? Dans cette Eglise, le chrétien doit se sentir de plus en plus responsable, sans doute parce que, demain, les prêtres seront moins nombreux et plus âgés, mais aussi parce qu'il est membre à part entière et non simple usager, comme l'a rappelé le récent Concile, dans la mesure où il reste fidèle à l'authentique Esprit de Jésus-Christ: la communion avec les autres chrétiens et avec les ministres responsables de l'Unité, c'est-à-dire avec les Evêques unis au Pape, doit être garante de cette fidélité.

Pour préparer l'avenir de notre Eglise diocésaine, je ne vous renvoie donc pas vers des modèles du passé, sinon pour vous inspirer de l'esprit qui a animé nos pères, mais je vous invite à être aujourd'hui plus conscients de votre responsabilité personnelle dans l'Eglise et dans le monde. Les jeunes en ont peut-être plus conscience que nous, eux qui refusent que d'autres décident à leur place. Il ne s'agit pas d'ailleurs de décider pour les autres, mais, tant par notre conduite personnelle que par nos engagements, de favoriser l'avènement d'un monde dans lequel il soit possible de vivre en chrétien.

Pour bâtir les flèches de la Cathédrale Saint-Corentin, Mgr Graveran fit appel à la générosité de tous ses diocésains : " Nous croirions faire injure à quiconque n'aurait pas reçu notre appel et notre prière". Comme j'aimerais que le présent appel soit aussi entendu et accueilli par tous les chrétiens de ce diocèse ! Les deux flèches qui se dressent dans le ciel de Quimper témoignent de la réponse généreuse de nos pères.

Puisse l'Eglise vivante que nous voulons construire ensemble porter aux générations futures le témoignage d'une semblable générosité !

+ Francis BARBU

Evêque de Quimper et de Léon.

Bulletin N° 5. Août 1974. " La presqu'île de Crozon ".

Gérant-imprimeur : Louis Calvez, curé-doyen, presbytère de Crozon. 29160.